

**DEPARTEMENT DES
ARDENNES**

VILLE DE RETHEL

Délibération n° 92

**Date de convocation
28 octobre 2021**

Séance du 4 novembre 2021

**Extrait du Procès - Verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mil vingt et un, le quatre novembre à 18 H 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé dans la Salle du
Conseil de la Mairie de Rethel sous la présidence de **Monsieur AFRIBO
Joseph, Maire**

PRESENTS :

Mmes, MM. AFRIBO-MASSON-VANGIERDEGOM-STEVIIGNON-
DEMENGEOOT-GRENIER-DAPREMONT-THOMAS-
LANGONNIER-LARANGE-RICHARD-BALDO-POLLET-
PERARD-BINET-MERCIER-DERIS-DELAPLACE-AVERLY-
VUARNESSEON- BOCAHUT

ABSENTS OU EXCUSES :

Mme LÉCAILLE (pouvoir à M. AFRIBO)
Mme TRUCHASSOU (pouvoir à Mme THOMAS)
M. CHEVALLOT BEROUX (pouvoir à M. DELAPLACE)
Mme DEVIE (pouvoir à Mme MASSON)
M. DUPONT (pouvoir à M. MERCIER)
M. ULPAT (pouvoir à M. AVERLY)
Mme BRUNIN (pouvoir à M. VUARNESSEON)
Mme MERIEUX (pouvoir à Mme BOCAHUT)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. DAPREMONT

**OBJET : Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public
(RPQS) du service assainissement collectif**

Exposé : Par délibération en date du 5 octobre 2021, le comité syndical du SIVU
assainissement collectif de l'agglomération rethéloise a adopté son rapport sur le prix et la
qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2020.

Ce rapport est transmis aux trois communes membres (Rethel, Sault-les-Rethel et
Barby) afin que le conseil municipal puisse en prendre acte.

Considérant que, par délibération en date du 5 octobre 2021, le comité syndical du SIVU assainissement collectif de l'agglomération rethéloise a adopté son rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2020,

Considérant que ce rapport est transmis aux trois communes membres (Rethel, Sault-les-Rethel et Barby) afin que le conseil municipal puisse en prendre acte,

Considérant que chaque conseiller municipal a reçu un exemplaire de ce rapport par courrier électronique,

Sur avis favorable de la commission commune Finances/Culture/Travaux,
Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
par 29 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

PREND ACTE du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) du service assainissement collectif remis par le SIVU assainissement collectif de l'agglomération rethéloise,

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives et comptables,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Certifiée exécutoire
Compte-tenu de la transmission
en sous-préfecture de Rethel, le 09 NOV. 2021
de la publication, le 09 NOV. 2021
Fait à Rethel, le 09 NOV. 2021

Le Maire
Joseph AFRIBO

